



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Commission d'Implémentation d'un système d'Assurance Qualité dans le secteur de
l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique
CIAQES



CODE :.....

RAPPORT DE L'EXPERTISE PREPARATOIRE A L'EVALUATION EXTERNE

ETABLISSEMENT : Université 20 Aout 1955 Skikda

DATE : 11, 12 et 15 Avril 2018

REFERENTIEL D'EPEE : Evaluation institutionnelle

EVALUATEURS : DERDOURI Abdessalam (Président)

BOURAS Zine-Eddine (Membre)

Sommaire

Abréviations	3
1. Préambule	4
2. Présentation de l'établissement	4
2.1. Historique	4
2.2. Organigramme	4
2.3. Chiffres clés	5
2.4. Vision de l'établissement	6
3. Conformité du rapport d'autoévaluation	6
4. Les domaines de l'évaluation	6
4.1. La formation	6
a. Points forts	7
b. Points à améliorer	7
4.2. La stratégie et la gouvernance	7
a. Points forts	7
b. Points à améliorer	7
4.3. La recherche	8
a. Points forts	8
b. Points à améliorer	8
4.4. La vie à l'université	8
a. Points forts	9
b. Points à améliorer	9
4.5. La relation avec le secteur socioéconomique	10
a. Points forts	10
b. Points à améliorer	10
4.6. La coopération	10
a. Points forts	10
b. Points à améliorer	10
4.7. Les infrastructures	10
a. Points forts	10
b. Points à améliorer	10
5. Synthèse	11
5.1. Les points forts	11
5.2. Les points à améliorer	11
5.3. Les recommandations	12

Abréviations :

AE : Auto-évaluation

AQ : Assurance Qualité

CA : Conseil d'Administration

CAQ : comité d'autoévaluation

CP : Comité Pédagogique

CS : Conseil Scientifique

CSD : Conseil Scientifique de Département

CSF : Conseil Scientifique de Faculté

CSU : Conseil Scientifique d'Université

EPEE : Evaluation Préparatoire à l'Evaluation Externe

LMD : Licence Master Doctorat

RAQ : Responsable Assurance Qualité

RNAQES : Référentiel National Assurance Qualité pour l'Enseignement Supérieur

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

1. Préambule

L'évaluation préparatoire à l'évaluation externe (EPEE) est une opération complémentaire à l'évaluation interne (ou auto-évaluation) effectuée par l'université concernée. Si cette dernière vise à dresser l'état des lieux et l'élaboration du futur projet d'établissement, l'EPEE se focalise sur l'analyse objective d'éléments factuels en adoptant un regard extérieur aux situations observées. De ce fait ses objectifs sont : (1) vérifier in-situ l'adéquation du rapport final d'auto-évaluation et la situation existante (2) constater les améliorations faites au sein de l'université suite à cette auto-évaluation et (3) suggérer des pistes d'améliorations supplémentaires.

L'opération d'auto-évaluation de l'Université 20 Aout 1955 – Skikda fut initiée durant l'année universitaire 2017-2018. Elle visait principalement à dresser l'état des lieux et l'élaboration du futur projet d'établissement.

Faisant suite, une mission d'expertise préparatoire à l'évaluation externe organisée par le ministère, avec le concours de la CIAQES et d'un collectif d'enseignants universitaires algériens exerçant au Canada, a été accueilli par l'Université 20 Aout 1955 – Skikda.

Cette équipe est constituée de deux membres ; il s'agit de Mr Abdessalem Derdouri, PhD, membre du Conseil national de recherche Canada et Mr Bouras Zine-Eddine Maître de Conférences « A » à l'Ecole Supérieure de Technologies Industrielles Annaba.

La visite s'étala sur trois journées à savoir les 11, 12 et 15 Avril 2018. Le programme conçu par les évaluateurs toucha l'ensemble des domaines du référentiel national (RNAQES).

Les évaluateurs tiennent à souligner que, vu la durée limitée de l'expertise, il ne leur a pas été possible de vérifier tous les champs, références et preuves des sept domaines. De ce fait certains points forts ou points à améliorer peuvent ne pas figurer dans ce rapport.

2. Présentation de l'établissement

2.1. Historique

Créée par décret exécutif n° 01/272 du 18 septembre 2001, l'université de Skikda a été baptisée Université 20 Août 1955 Skikda lors de la visite du Président de la République M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, le 20 Août 2005.

2.2. Organigramme

Conformément aux dispositions de l'article 25 du décret exécutif n° 03-279 du 24 jourmada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, susvisé, sous l'autorité du recteur de l'université, le rectorat de l'université comprend, outre le secrétariat général et la bibliothèque centrale, quatre (04) vice -rectorats chargés respectivement des domaines suivants:

- La formation supérieure des premiers et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation;

- La formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique, et la formation supérieure de post-graduation;
- Le développement, la prospective et l'orientation;
- Les relations extérieures, la coopération, l'animation et la communication et les manifestations scientifiques.

L'Université 20 Aout 1955 de Skikda est structurée en six facultés à savoir :

- La faculté de Technologie
- La faculté des Sciences
- La faculté des Sciences économiques, commerciales et sciences de gestion
- La faculté des Sciences sociales et sciences humaines
- La faculté de Droit et des sciences politiques
- La faculté des Lettres et des langues

A ces facultés sont adossés quatorze (14) laboratoires de recherche, en sciences et techniques et en sciences humaines et sociales

2.3. Chiffres clés

Le nombre d'étudiants est d'environ 30000 étudiants répartis en trois grands secteurs :

- Sciences et techniques (46,32%),
- Lettres et sciences humaines (20,88%),
- Droit et sciences économiques (32,80%).

La répartition des effectifs entre les cycles de formation est de :

- Licence 80,02%,
- Master 18,07%,
- Doctorat 01,71%.

Globalement, à l'année universitaire 2016/2017 on compte 3 fois plus d'étudiantes que d'étudiants

Le nombre d'enseignants-chercheurs tous grades confondus est de 1018 dont seulement 112 de rang magistral, soit un taux d'encadrement en rang magistral d'environ 12%. La parité hommes/femmes dans le corps enseignant est environ 50% / 50%

Le nombre d'employés est de 975 emplois dans les différents corps des personnels dont 378 sont des contractuels.

2.4. Vision de l'établissement

L'Université 20 Aout 1955 Skikda est un établissement public à caractère scientifique et culturel, dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Dans sa vision elle contribue :

- au développement de la recherche scientifique et technologique, et à l'acquisition, au développement et à la diffusion du savoir et au transfert des connaissances,
- à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel du citoyen par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique,
- au développement économique, social et culturel de la nation algérienne par la formation de cadres dans tous les domaines,
- à la promotion sociale et l'égalité des chances de toute la communauté universitaire.

3. Conformité du rapport d'autoévaluation par rapport à la démarche proposée

De par la lecture du rapport final d'auto-évaluation et les investigations in-situ, il nous a été donné de constater que la cellule assurance qualité et le comité d'auto-évaluation de l'université 20 Aout 1955 Skikda ont suivi rigoureusement la démarche proposée par la CIAQES. De ce fait, le rapport final d'auto-évaluation est conforme à la démarche.

4. Les domaines de l'évaluation

4.1. La formation

Sur les 7 champs que comprend le domaine de formation, le champ 4 qui concerne le contrôle des connaissances et des apprentissages des étudiants semble être le seul champ qui, par ses références et critères, donne entièrement satisfaction. A travers nos discussions et échanges avec les membres enseignants du sous-comité responsable du domaine de formation nous avons pu constater le respect des critères les plus importants (F411, F412, F421, F431 et F432). Il y a lieu cependant d'améliorer la confidentialité des résultats d'examens publiés sur le site web de l'institution (critère F433). Le champ 1 qui couvre la définition de l'offre et son pilotage présente des insuffisances dans toutes ses références à l'exception de la référence F12. Le taux d'enseignants participant à l'élaboration de l'offre de formation (F121) est d'environ 30% alors que les taux d'encadrement par le personnel enseignant et le personnel technico-administratif (F123) sont de l'ordre de 40/1000 et 24/1000 étudiants respectivement, des taux jugés insuffisants par rapport aux normes de l'UE. Concernant la référence F11 qui traite des relations entre l'université et les établissements d'enseignement secondaire de sa région (F111) il faut noter l'absence de visites des responsables pédagogiques de l'université aux établissements d'enseignement secondaire à cause d'une mauvaise interprétation de l'objet des visites de la part des directions de ces derniers. Par contre, sur invitation de l'université, un certain nombre d'enseignants des lycées effectuent des visites régulières au campus universitaire. Concernant les lycéens, ils assistent en grand nombre aux portes ouvertes

organisées par l'université, mais il n'y a pas eu de visites d'élèves du secondaire organisées et coordonnées par les deux types d'institution.

Concernant le champ 2 sur l'accompagnement de l'étudiant durant sa formation, il faut relever le non respect du critère F212 sur l'existence d'un système de tutorat qui, bien que mis en place, est défaillant aussi bien pour les étudiants entrants que pour les étudiants des années suivantes. Les étudiants sont souvent absents aux séances de tutorat pour diverses raisons ; une meilleure organisation est souhaitable avec une désignation adéquate et une certaine responsabilisation des tuteurs. Il y a lieu aussi de noter que critères F231 et F232 seraient améliorés par la prolongation des horaires des bibliothèques jusqu'à 17h et d'ajouter la journée du samedi selon le même horaire (F231) et d'augmenter le nombre d'ententes avec les bibliothèques régionales et nationales qui sont actuellement inexistantes, les contacts entre bibliothèques se faisant seulement ponctuellement (F232). Finalement les champs 3, 5, 6 et 7 ont besoin d'une nette amélioration leurs critères n'étant souvent pas respectés.

a. Les points forts

- L'offre de formation est cohérente au regard du projet de l'institution et de ses moyens matériels, humains et pédagogiques.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, fiables, publiées et communiquées.

b. Les points à améliorerés

- La formation doctorale ;
- Le tutorat ;
- L'orientation et l'insertion professionnelle ;
- La formation tout au long de la vie.

4.2. La stratégie et la gouvernance

a. Points forts

- La bonne gouvernance centrale ;
- L'organisation efficace des archives centrales ;
- La sécurisation du système d'information est notable ;
- L'institution a mis en place des structures de concertation ;
- L'institution a des mécanismes de concertation interne pour l'élaboration de sa politique de formation ;
- L'institution a des mécanismes de concertation interne pour l'élaboration de sa politique de gouvernance ;
- La politique de l'institution tient compte des orientations stratégiques de la tutelle ;
- L'institution a mis en place une politique qualité ;
- L'institution développe la culture qualité ;
- L'institution veille à remédier aux éventuels dysfonctionnements.

b. Les points à améliorerés

- L'organisation des archives au niveau des facultés ;

- Le recueil des procédures pédagogiques ;
- Absence de conseil de la faculté ;
- Délimitation des missions, compétences et responsabilités (ex absences des fiches de poste).

4.3. La recherche

Le domaine de la recherche de l'institution présente des points faibles et des points forts. Beaucoup d'efforts restent à faire, particulièrement sur le plan de la stratégie que veut se donner l'université. La majorité des laboratoires ont failli dans la priorisation de leurs projets de recherche selon un ordre de priorité régionale, nationale et internationale (R111). D'autre part la mise en œuvre des ressources (personnel, infrastructure et équipement, financières) dans la plus part des laboratoires n'a pas donné les résultats escomptés (R112). Les sujets de recherche sont choisis en fonction des besoins locaux mais d'une façon informelle, pas dans le cadre d'une stratégie de recherche que l'université aurait définie et formulée. Des relations avec les milieux sociaux économiques locaux existent mais souvent à travers des relations personnelles ou à titre d'une initiative individuelle (exemple : recherche initiée pour le traitement des eaux). Là encore il faut souligner l'insuffisance des conventions officielles signées avec les secteurs industriels locaux (R151) où les activités de recherche et développement sont faibles, ce qui ne favorisent pas la tenue de manifestations scientifiques communes (R152). Il faut souligner aussi la faible intégration des étudiants de 2^e et 3^e cycle dans les équipes de recherche des laboratoires (R171) et la faiblesse de la production de publications scientifiques ce qui nuit à la visibilité de l'université (R241).

a. Points forts

- L'institution développe une politique de formation à la recherche par la recherche ;
- L'institution favorise l'accès aux ressources documentaires nécessaires à la recherche ;
- Des études socio-économiques de la wilaya élaborées ;
- Le processus de mise place de la recherche mis en place ;
- Une dynamique d'innovation existe

b. Points à améliorer

- L'organisation, la structuration et le développement de la recherche scientifique ;
- Les relations et les partenariats scientifiques ;
- La visibilité de l'université par les publications.

4.4. La vie à l'université

Concernant l'accueil et la prise en charge des étudiants et du personnel (champs V1), nous avons pu constater lors de notre visite que les dispositifs d'accueils et d'orientations des étudiants sont bien mis en place et sont fonctionnels. Nous avons assisté à la journée des portes ouvertes et avons pu constater son excellente organisation ; toutes les facultés y avaient leur stand propre avec toutes les informations requises : présentations vidéos, dépliants, interactions directes avec les futurs étudiants, etc... De ce que nous avons vu et entendu, les critères V111

et V112 sont entièrement respectés à notre avis. Quant au respect du critère V121 qui concerne les besoins spécifiques des étudiants et personnel il est loin d'être satisfaisant. Les personnes en état d'handicap ont besoin d'un support officiel nettement supérieur à la situation actuelle, qui doit se traduire par des actions qui facilitent l'accès aux classes, laboratoires et sanitaires, pour la plus part con conformes. Les critères traitant des activités sportives et culturelles (V211, V212, V213) semblent moyennement respectés. Il existe une cellule centrale chargée d'organiser des manifestations culturelles de façon régulière, mais le budget alloué pourrait être nettement augmenté Les infrastructures sportives et culturelles existent mais sont insuffisantes. Les activités sportives ne sont pas bien encadrées et structurées et ne bénéficient pas d'un financement adéquat. Malgré cette situation, on peut souligner des résultats encourageants : une équipe de théâtre a gagné un premier prix au festival de Mostaganem, un groupe d'étudiants musiciens performe régulièrement, des concours de poésie, calligraphie sont organisés.

Les conditions de sécurité et d'hygiène (V321) sont assurées par le personnel de l'université (sécurité du campus : 152 agents) et par une société privée (hygiène). La sécurisation du campus par des clôtures est en cours. Un service de gestion du stress du personnel (V322) est inexistant mais des discussions sont en cours pour faire des actions dans ce sens. Concernant la mise en place d'un service chargé de la santé (V331), nous avons pu constater l'existence de 3 médecins et d'un psychologue qualifiés qui prennent en charge les consultations, mais nous avons aussi constaté l'absence de personnel infirmier. Les médicaments de première urgence sont disponibles mais il n'existe pas de d'un local de pharmacie. Les ambulances existent au niveau des résidences d'étudiants mais ne sont pas équipées. Des campagnes de sensibilisation et débats sur des thèmes tels que le Sida, la toxicomanie, l'obésité, le tabac, les maladies chroniques et l'hépatite ont été organisées (V411). Une copie électronique de la charte d'éthique et de déontologie est envoyée à tout enseignant (V421).

a. Points forts

- L'établissement a mis en place un dispositif d'information et d'orientation des étudiants ;
- L'établissement a mis en place un dispositif qui encourage l'organisation des activités culturelles ;
- Des activités culturelles encourageantes ;
- L'institution est attachée au principe de l'égalité des chances.

b. Points à améliorer

- L'accès aux infrastructures pédagogiques et sanitaires aux personnes en situation d'handicap
- Les activités sportives ;
- Les activités culturelles et sportives au niveau des facultés ;
- La qualification des agents de sécurité ;
- Les procédures de sécurité aux niveaux des laboratoires de pédagogie ;
- Les conditions de sécurité au niveau des laboratoires nécessitent une structuration (enregistrement des produits chimiques, affichage des consignes de sécurité, Numéro d'appel en cas d'urgence, etc.) ;

- La Responsabilité sociétale des acteurs de l'université.

4.5. La relation avec le secteur socioéconomique

a. Points forts

- La prise en charge des préoccupations de l'environnement socio-économique par le biais de l'activité scientifique (établissement d'un annuaire des besoins du monde socio-économique;
- La culture de l'entrepreneuriat ;
- L'ouverture vers l'environnement socio-économique par le biais des stages de fin de cycle.

b. Points à améliorer

- La participation de l'université dans le domaine du développement local ;
- Le suivi des diplômés de l'institution est inexistant ;
- La relation est exclusivement orientée vers les stages de fin de cycle.

4.6. La coopération

a. Points forts

- Une dynamique d'échange avec les universités étrangères.
- La volonté d'une politique d'ouverture sur l'international ;
- La cellule de communication centrale ;
- Des moyens et des infrastructures sont mis en place pour l'accueil des étrangers ;
- L'existence de programmes d'enseignement cohérents de la langue arabe aux hôtes étrangers.

b. Points à améliorer

- La mutualisation des ressources ;
- La mise en place des procédures d'évaluation et de comparaison ;
- La mise en place d'une cellule de veille sur l'international ;
- La mise en place d'un programme de mutualisation des ressources.

4.7. Les infrastructures

a. Points forts

- Les infrastructures administratives ;
- Les infrastructures pédagogiques (Hall technologique et réception de 8000 places pédagogiques dès Septembre 2018)

b. Points à améliorer

- Les espaces de restauration pour les enseignants ;

- Les conditions d'hygiène et de sécurité ;
- Au niveau des laboratoires : identification et affichage des produits chimiques et autres matières dangereuses s'il y a lieu.
- Les structures pour les activités culturelles et sportives.

5. Synthèse

5.1. Les points forts

- Gouvernance centrale appréciable ;
- Efforts notables pour la relance de la coopération et la relation avec le secteur socio-économique ;
- Contrôle des connaissances satisfaisant ;
- Actions pour la visibilité de l'université notables ;
- Organisation efficaces de la gestion des archives au niveau central ;
- Activités culturelles encourageantes ;
- Etude socio-économique locale existante ;
- Continuité et progression du processus de mise en place de la recherche ;
- La motivation des équipes de recherches ;
- Engagement remarquable de la cellule assurance qualité et du comité d'auto-évaluation ;
- Suivi rigoureux de la démarche d'auto-évaluation selon le guide de la CIAQES.

5.2. Les points à améliorer

- La mise en place du tutorat ;
- L'orientation et l'insertion professionnelle ;
- La formation tout au long de la vie ;
- Procédures et politiques de gouvernance à documenter (ex. fiches de postes, fiches d'inventaires, etc.) ;
- La création d'une cellule de communication
- La mobilité et la mutualisation des ressources ;
- L'amélioration des conditions de sécurité et d'hygiène (veiller à la qualification des agents de sécurité) ;
- L'autonomie financière des laboratoires de recherches ;
- La structuration des conditions de sécurité au niveau des laboratoires ;
- La visibilité des publications ;
- La restauration et le transport des enseignants.

5.3. Les recommandations

- La mise en place du tutorat ;
- La formation sur les nouvelles approches pédagogiques ;
- La formation du personnel pour l'intégration des TIC dans l'enseignement;
- La valorisation du e-learning ;
- Une meilleure visibilité des formations ;
- La formalisation des procédures d'évaluation et de révision des enseignements ;
- La mise en place du bureau de liaison entreprise-université (BLEU) ;
- La mise en place d'un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle ;
- Le suivi de l'employabilité des diplômés ;
- Le renforcement des budgets des laboratoires de recherche ;
- La mise en place d'une matrice des compétences des ressources humaines ;
- La mise en place et l'harmonisation des procédures de fonctionnement de l'université ;
- La définition d'une politique claire en matière de sport et de culture ;
- L'implication de l'université dans les activités citoyennes ;
- Le renforcement des structures de soutien à l'entrepreneuriat ;
- La diffusion de la production scientifique;
- Le respect des règles de sécurité des installations ;
- Les accès aménagés aux handicapés ;
- La maintenance des infrastructures.
- Formation sur SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) disponible aux étudiants, chercheurs et techniciens de laboratoires concernés.